

« Deux choses sont infinies : l'univers et la bêtise humaine. Et encore, pour l'univers, je n'ai pas de certitude absolue ».

Albert Einstein

La vague de bêtises proférées sur les chauves-souris qui a déferlé avec le Sars-Cov2 et la création récente de ce blog me donnent l'occasion de revenir sur un épisode peu glorieux, déjà un peu ancien mais caractéristique de la mentalité de certains indigènes de la Vallée de Munster face à la biodiversité locale.

Tout commence avec la publication dans la presse de l'article ci-dessous :

Vallée de Munster / Les élus contre une nouvelle extension du périmètre Natura 2000

Chauves-souris : le débat fait rage

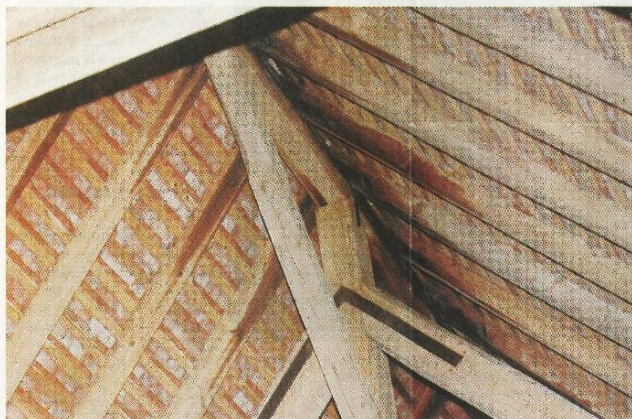
C'est le branle-bas de combat dans la vallée de Munster contre les chauves-souris. Mercredi, les élus se sont opposés à la création de nouveaux sites de protection, invoquant le risque de propagation de la rage par ces mammifères volants.

■ Les chauves-souris ne sont pas aveugles, ne sucent pas le sang des humains, et ne s'accrochent pas dans les cheveux. Un paquet de fausses idées à oublier. Mais sont-elles seulement dangereuses ? « Sans aucun doute », affirment les élus de la communauté de communes de la vallée de Munster (CCVM), réunis à Gunsbach. « Fantômes », répliquent les scientifiques régionaux, « arguments fallacieux », estiment les autorités sanitaires.

Le préfet avait informé les élus le 15 décembre d'une « énième » modification du périmètre Natura 2000 (*) à cause de ces chiroptères oubliés. Concerné par la création d'un nouveau « site à chauves-souris des Vosges haut-rhinoises » sur les bans de Sultzzen, Stosswehr, Hohrod et Munster, le conseil communautaire devait émettre un avis « motivé sur des bases scientifiques » dans un délai de deux mois.

« Si on ne traite pas, on meurt »

A quelques semaines de la fin de l'instruction des documents d'objectifs de Natura 2000, la création de ce nouveau site (sept secteurs et 6236 hectares rien que dans le Haut-Rhin), exaspère les élus, pas seulement au pied des montagnes. « On nous remet soudain une couche de zonage, avec des contraintes nouvelles, sans aucune concer-



En été, les chauves-souris se reposent sur ces poutres du clocher de Sultzzen. (Photo Michel Petry)

« cation », remarque le président de la CCVM et maire de Munster, Marc Georges.

La collectivité a émis un « avis défavorable » au nom de l'argument sanitaire. D'après les informations recueillies sur des sites internet officiels, le conseiller général Pierre Gsell soutient que « le risque de propagation de la rage est en pleine croissance en Europe. Protéger une espèce susceptible de la transmettre à l'homme n'est pas opportun. Si on ne traite pas rapidement une morsure ou une griffure, c'est simple, on meurt ».

L'élu fait état de plusieurs décès répertoriés, notam-

ment au Royaume-Uni. En raison de ces risques, la commune de Sultzzen a déjà délibéré contre la création de ces sites à chauve-souris.

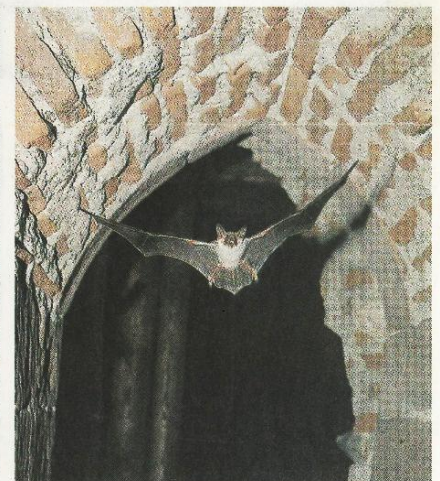
« Elles sont naturellement à proximité de l'homme »

Dans ce village, une colonie de reproduction de 400 femelles de grand murin occuperait le clocher de l'église à quelques mètres de l'école primaire.

« Cette espèce, utile et bénéfique à l'environnement, ne peut être protégée dans des espaces habités », dit le maire

Christian Ciofi. « Encore moins s'il y a un risque pour l'homme ».

A Strasbourg, le groupe d'étude et de protection des mammifères d'Alsace (Gepma) n'est pas de cet avis. Son président, Marc Brignon, assure que le suivi sanitaire des 23 espèces alsaciennes est « irréprochable ». « Natura 2000 ne va pas propager la rage », dit-il. Il n'y a pas de quoi alimenter des fantasmes. Les chauves-souris sont naturellement, historiquement et sécuritairement à proximité de l'homme et ce n'est pas Natura 2000 qui va changer les choses ».



Une chauve-souris de l'espèce « Grand Murin », photographiée en 2001 à St-Hippolyte. (Photo archives DNA-Michel Petry)

Le ministère tranchera

Dès qu'un animal blessé ou mort est retrouvé, il est transmis à l'agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa). « Je suis prêt à rassurer les élus sur la question, continue le président du Gepma ». Ne s'agit-il pas plutôt, se demande-t-il, d'une exaspération des élus face à de nouvelles exigences de l'Etat ?

Une réunion de consultation a lieu ce matin à Guebwiller avec tous les acteurs concernés. Les avis seront centralisés par le préfet, transmis à la Direction régionale de l'environnement (Diren). En dernier recours, le ministère tranchera.

Philippe Vigneron

* Le réseau écologique européen « Natura 2000 » veut préserver la biodiversité et une gestion durable des habitats naturels et des espèces.

Dès la lecture du chapeau de l'article, le cerveau de toute personne normalement constituée et un tant soit peu au fait du monde qui l'entoure se met à produire des endorphines ... Tout détenteur de l'organe susnommé se demande s'il a bien lu.

Cette impression de grand n'importe quoi, pour rester poli, se reproduit à la lecture de l'article, dans lequel ce qui a été affirmé au journaliste par certains édiles de la Vallée pourrait faire douter de l'intégralité neuronale de ces derniers, notamment dans le cas de l'inénarrable Pierre Gsell.

A l'époque deux hornox ont réagit à cette parution et ont bénéficié d'un droit de réponse dans le courrier des lecteurs du journal.

DNA / Munster et sa vallée

► Le courrier des lecteurs

Chauves-souris : 8/2/07
« la rage a bon dos »

Deux lecteurs de Gunsbach et Wihr-au-Val dénoncent l'argument de la rage mis en avant par les élus de la vallée de Munster pour rejeter la création de nouveaux sites de protection des chauves-souris (DNA du 2 février). Les élus de la communauté de communes devaient émettre un avis « motivé sur des bases scientifiques » pour la création de sites à chauves-souris sur les bans de Soultzeren, Stosswihr, Hohrod et Munster. Invoquant le risque de propagation de la rage, ils se sont opposés la semaine passée à une extension du périmètre Natura 2000 pour ces mammifères volants.

« La rage a bon dos, avance Richard Weiss. Le temps n'est pas si lointain, où l'on disait qu'il y aurait des attroupements de lynx enragés qui attaquaient les villages, ou que les renards enragés bavaient sur les myrtilles qu'il ne fallait donc plus ramasser ». Il cite l'exemple germanique en matière de protection de ces mammifères insectivores « d'une grande utilité dans nos hivers de moins en moins froids ».

L'habitant de Gunsbach dénonce « fantasmes », « terreurs » et « dégoûts irrationnels » qui touchent aussi d'autres espèces comme les crapauds, les reptiles, les guêpes, frelons et autres araignées... « En réalité, toutes les directives Natura 2000, comme en son temps le projet de réserve au Frankenthal, hérissent nos élus qui aiment à se sentir seuls à bord et pour cela en oublient tout bon sens », continue M. Weiss.

Un autre lecteur, qui signe son courrier... Batman, appelle les élus à « un peu de bon sens dans leur cabale anti-chiroptère délirante ». Il pose la question de leur légitimité sur cette question. « Jouer sur la peur n'est pas de la vigilance, c'est de la manipulation. Si la rage est une telle menace, pourquoi la vaccination des animaux domestiques n'est plus obligatoire en France depuis des années déjà ? », interroge-t-il.

L'habitant de Wihr-au-Val défend des « aménagements qui ne doivent pas être considérés comme des contraintes nouvelles mais comme notre contribution à la protection de notre environnement local. Les dirigeants français et européens n'ont-ils pas validé le programme Natura 2000 ? Il n'existerait pas sinon. Sont-ils pour autant des irresponsables qui risquent de laisser se propager la rage dans la vallée ? ».

Les courriers originaux ont été synthétisés (et un peu édulcorés) pour pouvoir paraître dans le format réduit réservé au courrier des lecteurs. D'r Hornox se fait une joie de les ressortir de l'oubli et de les publier ici.

Courrier du hornox n° 1

« Arrêtez-les, ils sont devenus fous ». Lettre aux élus de la vallée de Munster.

En lisant les DNA du 2 février je n'en crus pas mes yeux.. Heureusement que les chauves souris sont quasiment aveugles et qu'elles ne savent pas lire sinon nos élus seraient en ce moment tous attaqués par des nuées de chiroptères enragés... !

Alors que tous les maires et le président de la CCVM étaient unis pour défendre le Lycée (ce qui est le moins que l'on puisse attendre d'eux), un peu plus loin, en pages locales, un autre article soulignait cette belle unanimité contre cette fois-ci .. les chauves-souris !

La supplique bien connue appelant au retour de Jaurès (*c'est la mode de s'y référer en ce moment, pauvre Jaurès*) s'appliquerait-elle aussi aux élus de notre vallée ? En effet, il est évident qu'à l'heure du réchauffement planétaire, de la pollution automobile croissante, d'une circulation de moins en moins fluide dans la vallée,... la priorité doit être l'ouverture d'une guerre de tranchée contre les nouvelles dispositions du programme Natura 2000.

Avant tout il me paraît urgent de rappeler à nos édiles un point que tout élu de la nation devrait garder à l'esprit mais qu'il oublie très vite une fois en place pour 5, 6 années. Ce point le voici : Ce n'est pas parce que vous avez été élus que vous avez tous les droits et surtout que vous détenez la vérité pour la durée de votre mandat : **Je pose la question** : Quelle est votre légitimité sur cette question face à celle des scientifiques qui affirment le contraire ? Aucune j'en ai bien peur.

Deuxièmement, il faut que vous cessiez les attaques systématiques contre Natura 2000 : c'est notre patrimoine qu'il s'agit de défendre ; le peu qui est fait vous ne cessez de le critiquer ou de le rendre inapplicable (*parfois de façon bien sournoise, comme en ce qui concerne la protection des ronciers exceptionnels qui ont été rasés bien vite sans qu'aucun élu ne proteste : bien au contraire, on a souvent laissé faire*).

Là aussi **je pose la question** : Vous êtes des représentants de la loi, de l'état de droit, comment s'explique une telle inertie dans ce domaine ? Est-ce possible que des lobbies puissent vous influencer ? Je ne veux pas le croire et pourtant il faut bien constater que certains agriculteurs de la vallée se sont empressés de détruire ces niches de biodiversité que sont les ronciers qui pouvaient gêner les manœuvres de leurs gros tracteurs et tout cela dans les semaines qui précédèrent la date d'application (et parfois même après). L'echo du bruit de votre mobilisation contre ces pratiques résonne encore de son silence assourdissant !

Les aménagements du programme Natura 2000 ne doivent pas être considérés – contrairement à ce que vous semblez, Messieurs (où sont les dames au fait ?) – comme des contraintes nouvelles mais au contraire comme notre contribution à la protection de notre environnement local.

Faut-il aussi rappeler que si la politique européenne peut parfois imposer quelques contraintes, elle apporte surtout des avantages et des subventions : Faites le bilan Messieurs, avant de systématiquement critiquer ce qui vient d'« en haut » et surtout rappelez-vous que vous n'êtes pas les seuls élus ayant leur mot à dire dans cette affaire ! Les dirigeants français et européens dont certains d'entre vous se réclament, n'ont-ils pas validé le programme Natura 2000 ? Il n'existerait pas sinon ! Sont-ils pour cela des irresponsables qui risquent de laisser se propager la rage dans notre vallée ?

Votre position sur ce point précis n'est pas tenable ! Si les avis des spécialistes ne vous suffisent pas, le simple bon sens devrait vous permettre d'éviter le ridicule dans cette affaire en revenant sur cette cabale anti-chiroptères délirante.

Si la rage était une telle menace pourquoi la vaccination des animaux domestiques n'est-elle plus obligatoire en France depuis des années déjà ? Pourquoi aucun élu ne précise-t-il dans cet article que la France est indemne de rage depuis plus longtemps encore ? Attention, Messieurs, jouer sur les peurs n'est pas de la vigilance c'est de la manipulation ! M. Gsell fait état de cas de rage chez les chauves souris au Royaume – Uni pour alerter ces concitoyens : c'est vrai que la frontière britannique est de plus en plus proche (avec le TGV Est). De plus, le Grand Murin est, c'est bien connu un excellent spécialiste du vol longue distance : un petit voyage entre la City et la gorge de nos bambins n'est pour lui qu'une promenade .. la traversée de la Manche ou le passage par le Tunnel sont devenues de grandes voies de passage pour les chauves-souris britanniques en mal de nouvelles régions à infester !

Messieurs, il est encore temps de vous reprendre et d'arrêter de voir les mesures de protection des espèces comme des menaces contre votre (petit) pouvoir et d'utiliser Bruxelles comme bouc émissaire : ce n'est un service à rendre ni à notre vallée, ni aux générations futures qui y vivront, ni à l'Europe que des discours comme celui-ci éloignent encore plus des citoyens ...

Merci de ne pas voir d'attaque contre l'un d'entre vous ou contre le personnel politique dans cette lettre mais de la considérer comme une tentative (en toute modestie) de redonner au bon sens la place qu'il aurait dû garder ! Vous savez sans doute aussi bien que moi que ceci est difficile, peut-être plus encore aujourd'hui. Vos responsabilités ne sont pas négligeables dans le futur de nos enfants et de notre vallée, ne l'oubliez pas.

Batman



Courrier du hornox n° 2

J'ai été très choqué par l'article des DNA du 2 février : Vallée de Munster, Chauves-souris, le débat fait rage.

Le plaisir de faire un bon mot , « faire rage /rage (maladie) » me fait moi enrager. Les élus de la Communauté de Communes, en bloc semble-t-il - et réunis à Gunsbach, je pense au Docteur Schweitzer et à son respect pour la vie, ont refusé l'hypothèse de créer des périmètres de protection des chauves-souris qui jusqu'à présent n'avaient jamais fait parler d'elles. Ces petits mammifères insectivores, merveilles de la nature mais très fragiles sont pourtant en recul dramatique. L'argument de nos élus est qu'elles pourraient être un vecteur de transmission de la rage ! En réalité toutes les directives Natura 2000, comme en son temps le projet de réserve du Frankenthal, hérissent nos élus qui aiment à se sentir seuls maîtres à bord et pour cela en oublient tout bon sens.

La rage a bon dos et le temps n'est pas loin où l'on disait que le lâcher du lynx créerait « des attroupements de lynx enragés qui attaquerait les villages »...ou que « les renards enragés bavaient sur les myrtilles » qu'il ne fallait donc plus ramasser...Comme on a dit et répété que la grippe aviaire se transmettait par les oiseaux migrateurs (de sorte qu'un faible d'esprit a tué une cigogne de retour sur Hunawir après un voyage de 4000 km, la pauvre). Mais jusqu'où vont la crédulité voire la bêtise humaine ?

Quand donc comprendrons-nous que la nature est notre « bien » le plus précieux et que la biodiversité des espèces garantit l'équilibre et la survie de l'ensemble ?

Chez nos voisins allemands les sites internet/ Fledermaus mettent tous l'accent sur la nécessaire protection de ces animaux ; une commune rhénane a réhabilité des bunkers pour en faire des abris à chauves-souris.

Nos hivers de moins en moins froids n'assurent plus la destruction d'une partie des insectes et la chauve-souris joue là un rôle de la plus grande utilité en consommant chaque nuit au minimum son propre poids d'insectes. Ainsi une colonie de 500 individus peut consommer en une nuit jusqu'à un million de moustiques ou tipules ! Mais nous nous préférons les pesticides . Les fantasmes nés d'un cinéma de bas étage jouant sur les vampires buveurs de sang (espèce d'ailleurs surtout insectivore et cantonnée à certaines zones d' Amérique du Sud) sont faciles à exploiter pour créer des peurs populaires. Irons-nous jusqu'à les reclouer sur les portes des granges ?

Effraie et rène ! De même se transmettent des terreurs ou dégoûts totalement irrationnels envers d'autres espèces comme les crapauds (dont approche hélas l'écrabouillage annuel), les reptiles, les guêpes, frelons(eux aussi protégés en Allemagne) et autres araignées...

Je crois de plus en plus que la seule espèce dangereuse est l' espèce humaine qui, sans penser à ses enfants, est en train de creuser sa propre tombe. Ce n'est pas la Nature qui la pleurera.

Un courrier fut également adressé à cette occasion par l'un de ces hornox au député de la circonscription d'alors (elle a été recharcutée depuis), Jean-Louis Christ. En voici la teneur :

Monsieur le Député - Maire

Comme vous devez le savoir les élus de la vallée de Munster ont, par voie de presse, pris position contre les nouveaux aménagements du programme Natura 2000 dans un article des DNA intitulé "Chauves souris : le débat fait rage", daté du 2 février dernier.

On peut y lire des choses vraiment étonnantes quant à l'attitude de ces maires face à des réalités pourtant affirmées par des scientifiques reconnus mais aussi quant à leur conception de la protection des populations. Pour faire court, ils utilisent le spectre de la rage pour tenter de contrer les efforts de préservation des espèces entrepris par l'Union Européenne.

Cette attitude, ridicule scientifiquement et dangereuse politiquement me paraît devoir être combattue : jouer sur des peurs infondées à toujours été malsain et même dangereux...

De plus je considère ce type d'attitude de personnes qui se veulent "responsables" comme particulièrement néfaste pour le sentiment européen qui n'a pourtant pas besoin de cela en ce moment. Il est aussi dangereux pour la défense de l'environnement et pour la crédibilité des élus dans notre vallée du fait des amalgames d'un autre âge (chauves souris = rage) et par l'image déplorable qu'il donne du personnel politique à ceux (ils existent j'en connais...) qui ont gardé un peu de bon sens (les élus ne sont ils pas sensés connaître un minimum leurs dossiers ?)

Pour ces différentes raisons, il m'a semblé important de réagir. J'ai donc envoyé le fruit de mes réflexions au CCVM à Munster, aux DNA ainsi qu'au Parc des Ballons.

Il me paraît important que vous soyez vous aussi partie prenante dans ce débat. En effet, ce n'est pas - et de loin - seulement une question de défense de petites bêtes (qui ont par ailleurs toute ma sympathie, vous l'aurez compris), mais aussi des questions importantes de démocratie, qui sont posées.

Ci-joints : la lettre évoquée plus haut et un scan de l'article du 02/02/07

En tant qu'habitant de la vallée, que
simple citoyen français je me permets de vous adresser, Monsieur le Député, mon inquiétude ainsi que
mes salutations sincères et respectueuses,

mais surtout en tant que

Le mail de notre hornox a eu l'honneur de recevoir une réponse rapide de la part du député lui-même, qui, malgré certaines réserves sur la forme, démontre par sa prise de position que certains élus sont davantage au fait que d'autres en matière de biodiversité et ne considèrent pas la directive Natura 2000 comme un « machin européen » auquel il faudrait résister. Merci encore, Monsieur le Député, pour cette mise au point.

Turckheim, le 8 février 2007

Monsieur,

Vous avez souhaité appeler mon attention, par votre courrier électronique en date du 7 février 2007, sur les discussions qui ont été engagées ces derniers jours sur la question de l'application des dispositions NATURA 2000, concernant la préservation des chauves souris dans la vallée de MUNSTER et c'est bien volontiers que je donne suite à votre démarche.

Vous avez tenu à me faire part de votre inquiétude face à certaines prises de position dans ce dossier, que vous qualifiez « d'étonnantes » et de « dangereuses ».

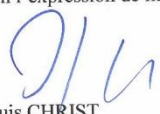
Il me semble opportun, dans ce genre de situations, d'éviter la surenchère et de garder à l'esprit des principes de bon sens.

Je partage votre point de vue selon lequel NATURA 2000 ne doit pas être réduit à un carcan réglementaire imposé par l'Europe et constituant un frein au développement économique local. Le Parc des Ballons s'emploie d'ailleurs à démontrer, depuis des années, que les enjeux liés à la préservation des sites et des espèces ne sont pas contradictoires avec ce développement économique.

J'ai toujours été convaincu de la pertinence de cette approche que je n'ai cessée de défendre dans mon travail parlementaire.

Soyez assuré que je m'attacherai à conserver cette ligne de conduite, dans le respect de l'intérêt général et sans alimenter des polémiques inutiles.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Jean-Louis CHRIST

ASSEMBLEE NATIONALE
126 rue de l'Université - 75355 PARIS CEDEX 7 - ☎ 01 40 63 73 14 - ☎ 01 40 63 79 72
PERMANENCE PARLEMENTAIRE
10 Grand Rue - 68230 TURCKHEIM - ☎ 03 89 27 29 64 - ☎ 03 89 27 16 73
E-mail : christ.jl@as-n.fr

Le moins qu'on puisse dire, c'est que cette triste affaire de chauves-souris accusées d'être potentiellement vectrices de « rage britannique » menaçant notre belle vallée n'a pas fait honneur à ceux qui ont émis un avis défavorable à une modification du périmètre Natura 2000 à Soultzeren, Stosswihr, Hohrod et Munster, pour tenir compte de la présence des chiroptères.

Cet épisode est d'autant plus navrant qu'un peu plus au nord, dans le joli Val de Villé, à la même période (février 2007), pour une situation similaire, les élus locaux appréhendent la présence des chiroptères avec davantage de respect, de connaissances scientifiques prises en compte et d'intelligence. En effet, moins d'un mois après l'article des DNA du 2 février qui avait fait réagir nos hornox, paraissait, dans le même quotidien, le papier suivant :

Vallée de Villé / Réseau Natura 2000

Un nouveau périmètre pour les chauves-souris

DNA 28/2/2007

Dans le cadre du réseau Natura 2000, la commission européenne réclame un site de protection pour le grand murin, une espèce de chauve-souris. 500 femelles ont été recensées à Saint-Martin, dans le grenier de l'église.

■ L'église de Saint-Martin abrite d'étranges locataires. Des locataires au pelage épais et court avec des canines pointues.

«Il s'agit du grand murin, une espèce de chauve-souris relativement bien présente en Alsace», indique Stéphane Giraud, directeur du Groupe d'étude et de protection des mammifères d'Alsace (Gepma). «Ce chiroptère fait environ la taille d'un étourneau et pèse 40g». Sa particularité: être insectivore. «Il chasse les scarabées».

Depuis de nombreuses années, l'animal s'installe dans le grenier de l'église de Saint-Martin à la belle saison. «Les chauves-souris partent vers le mois de novembre pour hiberner. Et reviennent quand il fait un peu plus chaud», constate le maire de la commune, André Clad. «Notre église de 1343 est en quelque sorte leur résidence d'été», sourit Raymond Wirth, conseiller municipal.

Lampe torche en main, le maire fait le tour du grenier. «Normalement, les chauves-souris sont accrochées aux poutres. Quand elles sont là, il y a un bruit spécial. Cela ressemble à un sifflement.» Selon André Clad, ces chiroptères ont toujours été là. «Mais avant, on y faisait moins attention.» Chiffres à l'appui, il assure: «En 2002, on comptabilisait 670 femelles et leurs petits.

En 2004, ils étaient 400. En 2005, 450. Et en 2006, plus de 500. Ce comptage est réalisé par le Gepma depuis la signature d'une convention en 2002 (*)».

■ Nous devons juste le laisser tranquille ■

Le maire a beau cherché, il n'y a pas de chiroptères en vue. «Par contre, voici le fameux guano (déjections des chauves-souris, ndr).» «Le meilleur engrais qu'on connaisse», assure pour sa part Stéphane Giraud. Outre ce guano, à Saint-Martin on assure que la présence de cet animal n'occasionne aucune contrainte. «Nous devons juste le laisser tranquille», indique Raymond Wirth.

Et l'extension de 1344 ha du site Natura 2000 à Saint-Martin ne «changera rien». Les élus de la commune ont d'ailleurs tous émis un avis favorable sur le projet d'extension du site des collines de Dieffenthal, Triembach-au-Val, Hohwarth et Scherwiller, lors du dernier conseil municipal du 18 janvier.

Comme les sept autres communes de la vallée

concernées. A savoir, Albé, Bassembourg, Breitenau, Breitenbach, Maisongoutte, Neuve-Eglise et Villé. «Toutes les zones urbanisées ou à urbaniser dans le futur ont été exclues du périmètre», indique André Clad. L'extension a respecté le POS et le PLU de chaque collectivité.

Le maire rappelle: «Le 7 décembre 2004, les collines de Dieffenthal, Triembach-au-Val, Hohwarth et Scherwiller ont été désignées comme site d'importance communautaire par la commission européenne en raison de la présence de cinq papillons». Ce site a été étendu au début de l'année 2006. Pourtant, la commission européenne a estimé que le réseau Natura 2000 en France n'était pas suffisant au regard «de la rareté de certains habitats naturels ou de certaines espèces».

Et a donc demandé «d'inclore les habitats les plus remarquables de la chauve-souris grand murin».

concernées. A savoir, Albé, Bassembourg, Breitenau, Breitenbach, Maisongoutte, Neuve-Eglise et Villé. «Toutes les zones urbanisées ou à urbaniser dans le futur ont été exclues du périmètre», indique André Clad. L'extension a respecté le POS et le PLU de chaque collectivité.

Dans ce cadre, le Gepma a localisé une des plus importantes colonies de cette espèce dans l'église de Saint-Martin. Une «bonne nouvelle» pour l'association. «Jusqu'à présent, nous n'avions pas été entendus. C'est sous la pression de la commission européenne que l'Etat a mis en place ce périmètre.» Une création faite, aux dires de Stéphane Giraud, «dans la précipitation». Le directeur émet des réserves quant à la méthode employée.

«Tout est basé sur le nombre d'individus présents dans les colonies. Résultat, aujourd'hui on se retrouve avec un périmètre à minima, qui ne semble pas être compatible avec la préservation durable de cette espèce.» «Il existe d'autres petites colonies ailleurs dans la vallée», renchérit le maire.

Mais celles-ci ne sont pas prises en compte. Seules deux extensions concernant le grand murin sont en cours d'étude dans le Bas-Rhin: celle de Saint-Martin et celle de Balbronn.

Aujourd'hui, le dossier a été transmis à la préfecture. «Puis, il sera remis au Ministère et à la commission européenne», explique Stéphane Giraud. «Un comité de pilotage sera alors nommé. A lui d'élaborer un document d'objectifs pour élaborer un plan de gestion de Natura 2000.» Un long procédé qui devrait permettre, à terme, de protéger les chauves-souris.

Véronique Kuhn

(*) Depuis 1999, le Gepma a signé plusieurs conventions avec différentes communes. Les communes s'engagent à assurer la qualité de l'habitat des espèces protégées et de prévenir l'association de tous travaux. Le Gepma fournit des conseils, assure un suivi annuel des espèces et tient les municipalités informées. C'est une sorte de charte morale.

Sauvetage de deux chauves-souris noctule-nyctaleux-noctule au parc de l'Orangerie à Strasbourg.

Les chauves-souris s'installent dans le grenier de l'église de Saint-Martin à la belle saison. (Photos DNA-Franck Delgoutte)

Pour finir, un article intéressant paru à l'occasion de la nuit européenne de la chauve-souris 2007 dans lequel une journaliste des DNA établit avec l'aide du GEPMA (Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace) un bilan de la situation des chiroptères en Alsace.

Longue vie et prospérité aux chauves-souris d'Alsace et d'ailleurs...

Dossier constitué à l'époque par D'r Hornox